

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Omar BENIDER, a déclaré le 28 août 2013, avoir acquis sur le marché central, le 26 août 2013, 56719 actions Cartier Saada, au cours unitaire de 19 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Omar BENIDER détient 540 394 actions Cartier Saada, soit 10,26% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Monsieur Omar BENIDER envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

Contact CDVM:

Tel: 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma